DÉCLARATION DE PRINCIPE DE LA FDI

Améliorer l'accès aux soins de santé bucco-dentaire

Révision adoptée par l'Assemblée Générale de la FDI :
Septembre 2021, Sydney, Australie

Version originale adoptée par l'Assemblée Générale :
Octobre 1998, Barcelone, Espagne

CONTEXTE

Bien que largement évitables, les maladies bucco-dentaires sont des affections très fréquentes qui touchent plus de 3,5 milliards de personnes dans le monde[1]. Les maladies bucco-dentaires ont des effets et des conséquences considérables. Elles provoquent des douleurs, des sepsis, une perte de qualité de vie, des absences scolaires et professionnelles, des problèmes familiaux et une baisse de productivité professionnelle. Le coût des traitements dentaires peut être lourd, aussi bien pour la population que pour le système de santé au sens large[2]. De nombreux facteurs influencent la santé bucco-dentaire ainsi que la prévalence et la gravité des maladies bucco-dentaires. Toutefois, l'accès à des services de santé bucco-dentaire adaptés, de qualité et abordables reste un obstacle majeur à l'atteinte d'une santé bucco-dentaire optimale.

Les principaux obstacles à l'accès et à l'utilisation de soins de santé bucco-dentaire comportent plusieurs facteurs, tels que les connaissances en matière de santé bucco-dentaire, le coût, la répartition inégale des professionnels de santé bucco-dentaire, la faible priorité accordée à la santé bucco-dentaire, les valeurs et croyances culturelles à l'encontre de modes de vie sains, la disponibilité irrégulière des soins préventifs et de routine, le manque d'assurance maladie ou dentaire, le manque de volonté politique d'inclure la santé bucco-dentaire dans les services de santé primaires et autres facteurs socioéconomiques[3,4].

Ainsi, la présente déclaration de principe révisée affirme la position de la FDI, qui soutient l'objectif d'un accès égal aux services de santé bucco-dentaire pour toutes les populations, aborde les obstacles à l'accès aux soins bucco-dentaires et défend le principe de couverture sanitaire universelle en tant qu'opportunité d'intégrer les services de santé bucco-dentaire au système de santé général et d'être plus accessible et réactif aux besoins de santé bucco-dentaire de la population[5].

PÉRIMÈTRE

La présente déclaration de principe aborde les obstacles à l'accès et à l'utilisation des services de santé bucco-dentaire à l'échelle individuelle, communautaire, organisationnelle, institutionnelle et systémique. Elle propose des stratégies fondées

sur des données probantes et sur la communauté qui intègrent la santé bucco-dentaire à la santé générale et impliquent l'ensemble des membres du personnel de santé bucco-dentaire et non bucco-dentaire. La FDI soutient que l'équité est le critère essentiel de l'accès. Cette déclaration de principe vient donc compléter d'autres déclarations de principe de la FDI portant sur le sous-ensemble de populations exposées à un risque d'accès inégal aux soins de santé bucco-dentaire, telles que les personnes déplacées,[6] les personnes défavorisées et vulnérables,[7] les personnes atteintes d'un handicap[8] et les personnes âgées[9].

DÉFINITIONS

1. **Accès** : liberté ou capacité d'obtenir ou d'utiliser (quelque chose)[10]
2. **Accessibilité** : facilité avec laquelle les soins de santé peuvent être atteints face aux obstacles financiers, organisationnels, culturels, géographiques et émotionnels[11]
3. **Utilisation** : fait d'utiliser un service[10]
4. **Couverture sanitaire universelle** : « veiller à ce que l'ensemble de la population ait accès aux services de prévention, de soins, de soins palliatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dont elle a besoin et à ce que ces services soient de qualité suffisante pour être efficaces, sans que leur coût entraîne des difficultés financières pour les usagers » [12].

PRINCIPLES

Target 3.8 of the 2030 United Nations Sustainable Development Goal 3 (the health goal) aims to "achieve universal health coverage, including financial risk protection, access to quality essential healthcare services and access to safe, effective, quality and affordable essential medicines and vaccines for all."[13].

DÉCLARATION

1. La FDI déclare :
   - la santé bucco-dentaire est indissociable de la santé générale ;
   - les maladies bucco-dentaires partagent des facteurs de risque communs avec d'autres maladies non transmissibles (MNT), comme le tabagisme, la sédentarité, l'obésité, la mauvaise alimentation, la consommation excessive de sucre, l'usage nocif de l'alcool et l'infection du papillomavirus humain ;
   - une mauvaise santé bucco-dentaire est liée à de nombreuses MNT, généralement bidirectionnelles, telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer et les issues défavorables de l'accouchement.
2. La FDI soutient :
   - l'intégration de soins de santé bucco-dentaire dans la couverture maladie universelle pour améliorer les résultats de santé bucco-dentaire et réduire les inégalités d'accès aux soins ;
   - que tout effort visant à améliorer l'accès aux soins de santé à travers des réformes des programmes d'assurance doit inclure des prestations de santé

bucco-dentaire.

3. La FDI recommande ce qui suit :
   - l'autonomisation des patients en matière de santé bucco-dentaire par la sensibilisation, l'utilisation de ressources de santé informatives, culturellement adaptées et dans un langage simple pour l'éducation à la santé bucco-dentaire, la coordination des services de santé bucco-dentaire et l'élimination des obstacles individuels et structurels aux soins bucco-dentaires ;
   - l'intégration d'activités de promotion et d'éducation à la santé bucco-dentaire ainsi que de prévention et de contrôle des maladies en lien avec d'autres MNT pour améliorer la santé de la population et réduire les inégalités de santé ;
   - l'intégration de la santé bucco-dentaire dans les activités et services de promotion de la santé, dans tous les milieux, tels que les écoles, les maisons de retraite et les établissements d'accompagnement en fin de vie ;
   - l'intégration de l'éducation, du dépistage, de la prévention et de la promotion de la santé bucco-dentaire aux soins de santé primaires pour garantir la prestation équitable et holistique des soins de santé bucco-dentaire tout au long de la vie ;
   - l'intégration de la santé bucco-dentaire à la santé générale, et vice versa, dans l'éducation, la formation et la recherche professionnelles ;
   - l'intégration de la santé bucco-dentaire dans le plaidoyer pour l'action législative sur la santé publique générale, y compris la législation sur le tabac, l'usage nocif de l'alcool, la consommation de sucres ajoutés et la prévention de l'obésité ;
   - l'emploi efficace et adapté du personnel de santé bucco-dentaire, conformément à son domaine de compétence dans chaque pays/région, pour mieux servir le public ;
   - l'amélioration de l'accès des patients à des soins spécialisés en cas de besoin, en clinique dentaire ou en milieu hospitalier ;
   - la collecte de données grâce à un suivi efficace pour soutenir et évaluer les politiques de santé visant à améliorer la santé bucco-dentaire ;
   - l'élargissement de la portée du personnel de santé bucco-dentaire grâce à des méthodes innovantes telles que la télédentisterie et la dentisterie mobile ;
   - l'adoption du concept « Dental Home », c'est-à-dire la relation continue entre le dentiste et le patient, en incluant tous les aspects de la santé bucco-dentaire fournie de façon continue et centrée sur le patient[14].

4. La FDI déclare que tous les professionnels de la santé, et pas seulement les professionnels de la santé bucco-dentaire, ont un rôle à jouer dans la santé bucco-dentaire. En effet, les autres professionnels de la santé peuvent contribuer à l'amélioration de la santé bucco-dentaire à travers la réorientation des patients vers des soins de santé bucco-dentaire, l'application de fluor topique et l'accompagnement des patients pour le sevrage tabagique, l'alimentation saine, la réduction de la consommation de sucre et de l'usage nocif de l'alcool ainsi que les soins d'hygiène bucco-dentaire efficaces.

5. La FDI encourage les gouvernements à récompenser les dentistes et les membres de l'équipe dentaire exerçant dans des zones défavorisées.

MOTS-CLÉS

Accès aux soins de santé bucco-dentaire, utilisation des soins de santé bucco-dentaire, couverture maladie universelle, cabinet dentaire

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette déclaration de principe se fondent sur les meilleures preuves scientifiques actuellement disponibles. Elles peuvent être interprétées pour tenir compte des sensibilités culturelles et des contraintes socioéconomiques prévalentes.

RÉFÉRENCES

1. GBD 2016 Disease and Injury Incidence and Prevalence Collaborators. Global, regional, and national incidence, prevalence, and years lived with disability for 328 diseases and injuries for 195 countries, 1990-2016: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2016. *Lancet*. 2017;390(10100):1211-1259. à l'adresse: doi.org/10.1016/S0140-6736(17)32154-2
2. Peres M, Macpherson L, Weyant RJ, et al. Oral diseases: a global public health challenge. *Lancet*. 2019;394: 249–260. à l'adresse: doi:10.1016/S0140-6736(19)31146-8
3. Freeman R. Barriers to accessing dental care: patient factor. *Br Dent J* 1999 :187 : 141–144. à l'adresse:doi:10.1038/sj.bdj.4800224
4. Kandelman D, Arpin S, Baez RJ, et al. Oral health care systems in developing and developed countries. *Periodontol 2000.* 2012:60(1): 98-109. à l'adresse: doi: 10.1111/j.1600-0757.2011.00427
5. Fisher J, Selikowitz HS, Mathur M, Varenne B. Strengthening oral health for universal health coverage. *Lancet.* 2018:15;392(10151):899-901. à l'adresse: doi: 10.1016/S0140-6736(18)31707-0.
6. Déclaration de principe de la FDI : Fournir des soins de santé bucco-dentaire basiques aux personnes déplacées. ADOPTÉE par l'Assemblée générale de la FDI, septembre 2018, Buenos Aires, Argentine. https://www.fdiworlddental.org/resources/policy-statements/providing-ba…
7. Déclaration de principe de la FDI : L'accès aux soins bucco-dentaires pour les populations vulnérables et défavorisées. ADOPTÉE par l'Assemblée générale de la FDI, septembre 2019, San Francisco, États-Unis. à l'adresse : https://www.fdiworlddental.org/resources/policy-statements/access-to-or…
8. Déclaration de principe de la FDI : La santé bucco-dentaire et les soins dentaires pour les personnes handicapées. ADOPTÉE par l'Assemblée générale de la FDI, septembre 2016, Poznań, Pologne. à l'adresse : https://www.fdiworlddental.org/resources/policy-statements-and-resoluti…

9. Déclaration de principe de la FDI : La santé bucco-dentaire pour vieillir en bonne santé. ADOPTÉE par l'Assemblée générale de la FDI, septembre 2009, Singapour, Singapour. RÉVISION, septembre 2015, Bangkok, Thaïlande. https://www.fdiworlddental.org/resources/policy-statements-and-resoluti…
10. Merriam-Webster medical dictionary [Internet]. Springfield (MA): Merriam-Webster Incorporated; c2017. 3. Utilization; [page consultée le 2020 Oct 4];. à l'adresse: https://www.merriam-webster.com/dictionary/utilization
11. Palmer RH. Definitions and data. In: Greene R, ed. *Assuring quality in medical care*. Cambridge: MA: Ballinger Publishing Co: 1976.
12. Mathur MR, Williams DM, Reddy KS, Watt RG. Universal Health Coverage. A Unique Policy Opportunity for Oral Health. *J Dent Res*. 2015:94(3): 3S–5S.
13. des Nations unies. *Objectifs de développement*. à l'adresse: https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/ [Page consultée le 14 Novembre 2019]
14. American Academy of Pediatric Dentistry. Definition of dental home. The Reference Manual of Pediatric Dentistry. Chicago, Ill.: American Academy of Pediatric Dentistry; 020:15. à l'adresse: https://www.aapd.org/media/Policies_Guidelines/D_DentalHome.pdf [Page consultée le 09 August 2020]